

RECRUTER DES SALARIÉS ÉTRANGERS HORS DE FRANCE ET FORMALITÉS D'IMMIGRATION



1 jour

PROCÉDURE D'INTRODUCTION SUR LE TERRITOIRE ET RECRUTEMENT D'UN ÉTRANGER EN FRANCE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte l'application des dernières évolutions juridiques lors de l'embauche d'un étranger, les changements en matière de dématérialisation des autorisations de travail et des demandes de titres de séjour (décret 2021-360 du 31 mars 2021, décret 2021-313 du 24 mars 2021 et arrêt du Conseil d'état du 3 juin 2022)

DÉFINIR LE CADRE LÉGISLATIF DU DROIT AU SÉJOUR DES ÉTRANGERS

- › Se constituer une base de ressources
- › Reconnaître le public concerné (distinction ressortissants UE/EEE, pays tiers, spécificités des Algériens et de Britanniques)
- › Différencier les dispositifs existants pour une activité salariée en France
 - passeport talent, salarié détaché ICT
 - salarié et travailleur temporaire sous autorisation de travail : focus opposabilité de l'emploi et métiers en tension
- › Cas particulier des stagiaires depuis l'étranger

Quiz

Création d'une checklist et remise d'une trame

METTRE EN OEUVRE LES DISPOSITIFS D'IMMIGRATION PROFESSIONNELLE DEPUIS L'ÉTRANGER

- › Se poser les bonnes questions pour déterminer le dispositif
- › Identifier les exemptions applicable aux missions de moins de 3 mois
- › Intégrer les étapes des dispositifs d'immigration de plus de 3 mois au processus de recrutement : délais, interlocuteurs, plateformes dématérialisées, liste des documents
- › Lire les visas et les titres de séjour délivrés à l'issue de la procédure
- › Repérer les points de vigilance après l'arrivée en France

Cas pratiques

ANALYSER LES DISPOSITIFS OUVERTS AUX ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN FRANCE ET LE CHANGEMENT DE STATUT

- › Vérifier les limitations de l'activité en entreprise dans le cadre des études (stage, travail à titre accessoire, alternance, exception des Algériens)
- › Intégrer les obligations de l'employeur associées à une embauches (déclaration nominative et problème de carence de documents)
- › Recourir au statut "recherche d'emploi - création d'entreprise" à l'issue des études
- › Engager un changement de statut d'étudiant à salarié ou passeport talent à l'issue des études

Cas pratiques

EXAMINER LES RESPONSABILITÉS DE L'EMPLOYEUR LORS DE L'EMBAUCHE D'UN ÉTRANGER

- › Apprendre à lire les titres de séjour
- › Prendre garde au changement d'employeur
- › Le renouvellement et les carences

OBJECTIFS

- Intégrer dans sa pratique les règles juridiques de l'immigration professionnelle en France.
- Acquérir une méthodologie pour déterminer le dispositif d'immigration depuis l'étranger.
- Développer les bons réflexes dans le cadre du recrutement de ressortissants étrangers.
- Identifier les obligations de l'employeur établi en France.
- Valider ses pratiques au quotidien.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Toutes les dispositions en matière d'accueil et de séjour des salariés étrangers
- Des check-lists pour mieux se repérer dans les formalités et les réflexes à avoir pour éviter les écueils
- Un schéma méthodologique et récapitulatif global sur l'accueil des étrangers en France

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et collaborateurs des services de mobilité internationale, responsables et assistants RH/personnel/paie impliqués dans la gestion de carrière des salariés internationaux
Il est recommandé de disposer d'une expérience en gestion des salariés impatriés

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émergence et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

1 100 € HT - Réf : EXP-IMMI
1 308 € HT avec accès e-ressources pendant un an à : La mobilité internationale
(remise de 42 %, soit 208.22 € HT au lieu de 359 € HT)

Validité : 30 juin 2024

PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse :
le 14 mars 2024
le 26 juin 2024
le 4 octobre 2024

